



**GREENPEACE**



Communiqué de presse

Jeudi 5 février 2026

## A l'approche du débat sur la loi Duplomb, l'offensive pour l'industrialisation de l'élevage continue !

*Paris, le 5 février 2026 - La loi Duplomb revient sur le devant de la scène politique à la faveur du débat imposé par le succès historique de la pétition citoyenne à l'Assemblée nationale. Cette mobilisation massive aurait dû ouvrir un débat de fond sur l'avenir des politiques agricoles et alimentaires. Au contraire, le gouvernement multiplie les initiatives s'inscrivant dans la même logique que cette loi. Alors que ce débat, longtemps reporté, est désormais fixé au 11 février, associations environnementales et de bien-être animal dénoncent les tentatives à répétition d'industrialisation de l'élevage sous couvert d'une prétendue « simplification administrative » et au nom d'une souveraineté agricole en trompe-l'œil.*

### Loi Duplomb et ses suites : une accélération de l'industrialisation de l'élevage

L'article 3 de la loi Duplomb prévoit un relèvement considérable des seuils d'autorisation ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) pour les élevages : plus du double pour les poulets, +50 % pour les porcs et les poules pondeuses, +25 % pour les bovins. De nombreux projets d'élevages intensifs pourront ainsi échapper aux études d'impact environnemental et aux enquêtes publiques systématiques, malgré des risques avérés de pollutions locales. Il s'agit d'un choix politique fort en faveur de

l'industrialisation de l'élevage, au détriment des élevages plus durables et à taille humaine.

Les décrets d'application de cet article ont suscité une opposition massive lors de la consultation publique : plus de 22 000 contributions, majoritairement défavorables. Ils viennent pourtant d'être publiés, ce mardi 3 février.

À cela s'ajoute un discret projet de loi d'adaptation au droit de l'Union européenne (DDADUE) en cours d'examen au Sénat. Ce dernier devrait habiliter le gouvernement à soustraire l'élevage à la législation des ICPE, par voie d'ordonnance (donc sans débat parlementaire), pour créer un nouveau régime spécifique. Ce choix introduit une incertitude majeure concernant les exigences réglementaires encadrant la création ou l'extension d'élevages industriels. La seule motivation semble être d'alléger (encore) la réglementation applicable à ces installations.

Enième signal préoccupant, la préparation d'un décret sur l'harmonisation des procédures contentieuses en matière environnementale, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les associations spécialisées, et qui ouvre la voie à des procédures baillons en matière de contentieux d'élevage pour faire taire les oppositions.

### **L'industrialisation à l'encontre de la souveraineté**

Le gouvernement justifie ces mesures au nom de la "compétitivité" et de la "souveraineté" alimentaire alors que les faits démontrent précisément l'inverse. L'industrialisation de l'élevage accroît la dépendance de la France aux importations :

- 95 % du soja utilisé pour l'alimentation animale est importé, principalement d'Amérique latine ;
- 80 % des engrains de synthèse, massivement utilisés pour produire l'alimentation des animaux, sont importés, principalement de Russie et de Biélorussie, et le reste produit à partir de gaz importé ;
- 44 % des terres cultivées françaises servent à nourrir les animaux d'élevage, au détriment d'autres productions essentielles à l'autonomie alimentaire<sup>1</sup>.

Le nombre d'exploitations d'élevage a chuté d'un tiers en quinze ans, tandis que la taille moyenne des élevages a explosé<sup>2</sup>, sans pour autant réduire les importations de viande, notamment de volaille (au contraire, elles augmentent). L'agrandissement des fermes n'a donc ni protégé les éleveurs, ni renforcé la souveraineté alimentaire.

Pourtant, les filières d'élevage ne semblent toujours pas rassasiées et continuent de pousser pour davantage de déréglementation en faveur de l'agrandissement des

---

<sup>1</sup> Réseau Action Climat, Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, les Amis de la Terre France. Face aux risques géopolitiques, accroître notre autonomie alimentaire pour réduire nos vulnérabilités agricoles. 2025

<sup>2</sup> +38% pour les exploitations laitières, +55% pour les porcines, +227% pour les poulets de chair et +454% pour les poules pondeuses (de 2010 à 2020 – chiffres Recensement Agricole)

élevages au nom de la compétitivité, faisant fi des dépendances induites et des enjeux sanitaires, climatiques, environnementaux, de bien-être animal, sans bénéfice direct pour une majorité des éleveurs.

### **Un débat démocratique tronqué**

Adoptée sans véritable débat en hémicycle, la loi Duplomb engage pourtant des choix structurants pour l'avenir de l'élevage français. Les plus de deux millions de citoyens et les associations mobilisés contre cette loi ainsi que les milliers de contributions défavorables aux décrets d'application témoignent d'un profond malaise face aux réponses politiques apportées.

Selon le dernier sondage *Fondation 30 Millions d'Amis/IFOP* (janvier 2026), 82% des Français sont favorables à l'interdiction de l'élevage intensif. Pourtant, avec le soutien des décideurs publics, ce système d'élevage majoritaire s'intensifie et avec lui, les crises agricoles : précarité croissante des éleveurs, exposition à des formes de concurrence déloyale et à des crises sanitaires récurrentes, dépendance aux intrants, dégradation des écosystèmes, souffrance animale, etc. Ces crises appellent des réponses structurelles. La souveraineté des filières animales passe par des élevages plus durables, autonomes et réellement rémunérateurs, ainsi que par une action publique sur l'alimentation. La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), outil clef pour accompagner une transformation des habitudes alimentaires, qui aurait dû être publiée en 2023, se fait toujours attendre et ne cesse d'être retardée et entravée, notamment par le ministère de l'Agriculture.

Nous appelons le gouvernement et les parlementaires à ne pas persister dans l'erreur avec la loi Duplomb, à cesser de soutenir l'industrialisation qui mène précisément l'élevage français dans une impasse, et à ouvrir un vrai débat, démocratique et sans clivage, sur un modèle agricole compatible avec les enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de bien-être animal.

Nos associations seront ainsi rassemblées le 11 février devant l'Assemblée nationale (de 12h à 15h), à l'occasion du débat parlementaire sur la pétition contre la loi Duplomb et suivront de très près les processus législatifs et réglementaires associés, notamment le projet de loi DDADUE et la future Loi Agricole.

### **Contacts Presse**

**CIWF France** : Laetitia Dinault, responsable communication et média - [laetitia.dinault@ciwf.fr](mailto:laetitia.dinault@ciwf.fr) - 0626075543

**France Nature Environnement** : Laure Piolle, animatrice du réseau agriculture et alimentation - 0757187788

**Fondation pour la Nature et l'Homme** : Florence Bardin -  
[florence.bardin@agencef.com](mailto:florence.bardin@agencef.com) - 0677050617

**Fondation 30 Millions d'Amis** : Lorène Jacquet, responsable campagnes et plaidoyer - 0684174535

**Greenpeace France** : Mélanie Veillaux, chargée de communication - 0642648376

**OABA (Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs)** : Frédéric Freund, directeur -  
[f.freund@oaba.fr](mailto:f.freund@oaba.fr) - 0143794646

**QUATRE PATTES** : Jean Mattei, chargé des relations presse - 0765788824

**Réseau Action Climat** : Ronan Groussier, responsable agriculture -  
[ronan.groussier@reseauactionclimat.org](mailto:ronan.groussier@reseauactionclimat.org) - 0651681603

**WELFARM** : Stéphane BOISSAVY, responsable campagnes et plaidoyer - 0632302946